

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION  
DU GRAND ANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
SEANCE DU 15 OCTOBRE 2015**

Délibération  
n° 2015.10.291

Programme de  
prospection :  
Participation au salon  
de l'immobilier SIMI  
2015-2016-2017

**LE QUINZE OCTOBRE DEUX MILLE QUINZE à 17h30**, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération du Grand Angoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **09 octobre 2015**

**Secrétaire de séance** : Stéphane CHAPEAU

**Membres présents** :

Jean-François DAURE, Marie-Hélène PIERRE, Denis DOLIMONT, Fabienne GODICHAUD, Michel GERMANEAU, Jacky BOUCHAUD, Isabelle FOSTAN, Gérard DEZIER, Yannick PERONNET, Anne-Marie BERNAZEAU, Jacques PERSYN, Guy ETIENNE, Xavier BONNEFONT, François NEBOUT, André BONICHON, Gérard BRUNETEAU, Danielle BERNARD, Jacky BONNET, Samuel CAZENAVE, Stéphane CHAPEAU, Danielle CHAUVET, Catherine DEBOEVERE, Armand DEVANNEAUX, Bernard DEVAUTOUR, Karen DUBOIS, Jacques DUBREUIL, François ELIE, Annette FEUILLADE-MASSON, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Martine FRANCOIS ROUGIER, Nicole GUENOLE, Nicole GUIRADO, Joël GUITTON, Isabelle LAGRANGE, André LANDREAU, Elisabeth LASBUGUES, Bertrand MAGNANON, Annie MARAIS, Annie MARC, Catherine MAZEAU, Daniele MERIGLIER, Marie-Claude MONTEIL, Catherine PEREZ, Jean-Philippe POUSSET, Bernard RIVALLEAU, Olivier RIVIERE, Zahra SEMANE, Jean-Luc VALANTIN, Philippe VERGNAUD, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Vincent YOU

**Ont donné pouvoir** :

Bernard CONTAMINE à Catherine MAZEAU, Patrick BOURGOIN à François ELIE, Mireille BROSSIER à Michel GERMANEAU, Sylvie CARRERA à Guy ETIENNE, Véronique DE MAILLARD à Xavier BONNEFONT, Philippe LAVAUD à Catherine PEREZ, Françoise LEGRAND à Philippe VERGNAUD, Elisabete SERRALHEIRO COSKUN à Joël GUITTON

**Excusé(s)** :

**Absent(s)** :

Bernard CONTAMINE, Patrick BOURGOIN, Mireille BROSSIER, Sylvie CARRERA, Françoise COUTANT, Véronique DE MAILLARD, Philippe LAVAUD, Françoise LEGRAND, Elisabete SERRALHEIRO COSKUN

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 15 OCTOBRE 2015**

**DELIBERATION  
N° 2015.10.291**

ECONOMIE, EMPLOI, CULTURE ET SOLIDARITE /  
POLITIQUES DE L'ÉCONOMIE, DE L'EMPLOI ET DE  
L'INNOVATION

Rapporteur : **Monsieur BOUCHAUD**

**PROGRAMME DE PROSPECTION : PARTICIPATION AU SALON DE L'IMMOBILIER SIMI  
2015-2016-2017**

Dans le cadre du programme général de soutien à l'emploi et à l'économie, GrandAngoulême actualise son programme de prospection et de promotion foncière et immobilière.

L'objectif de ce plan est de promouvoir l'offre foncière et immobilière d'envergure inter-régionale du territoire Parc d'activités de Bel Air, Euratlantique et Pesa, Business Center et quartier de la créativité, Technoparc et Pole des Industries du Futur) et ainsi capter des projets exogènes.

Un programme exogène est ambitieux et doit s'inscrire dans la durée.

Il utilisera plusieurs vecteurs :

- une démarche marketing récurrente dans la presse spécialisée de promotion des parcs d'activités,
- une prospection filière et/ou généraliste s'appuyant sur des acteurs spécialisés,
- une prospection ciblée s'appuyant sur les réseaux d'immobilier d'entreprises ,
- le renforcement des relations avec les agences immobilières et apporteurs d'affaires,
- des liens avec les investisseurs et promoteurs nationaux,
- la participation sur 3 années aux principaux salons immobiliers,

Concernant ce dernier point, le SIMI – salon de l'immobilier d'entreprises – qui se déroule les 3, 4 et 5 décembre 2015 à Paris, est le rendez vous incontournable des professionnels du secteur.

Le SIMI rassemble pendant trois jours près de 25 000 professionnels et 440 exposants représentant l'intégralité de l'offre immobilière et foncière et également l'ensemble des services associés à l'immobilier et l'entreprise. A ce titre sont présentes les offres, situées en France, de bureaux, logistique et activité, immobilier commercial de centre ville comme de retail park.

Il répond pleinement aux enjeux d'investissement dans l'immobilier comme aux problématiques particulières des entreprises utilisatrices au travers de 9 cycles de conférences plus de 60 débats et conférences traitant des évolutions de l'immobilier d'entreprise en France

Au regard des éléments exposés ci-dessus, GrandAngoulême a proposé à Charente Développement de participer pour la première fois à l'édition 2015.

Des contacts sont également en cours avec GrandCognac pour y participer dans une logique de promotion de l'ensemble d'un territoire structuré sur l'axe Charente et un bipole GrandCognac-GrandAngoulême.

La CCI d'Angoulême est également sollicitée pour contribuer à cette action.

.../...

Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

<b>PRESENCE STAND Paris Porte-Maillot</b>	
<b>STAND</b>	
stand nu 515 euros HT	12875
425 euros HT l'angle	425
pack service (dts d'inscription)	1318
forfait co-exposant 2160 euros HT + 50% annulation 3ème	3240
entretien (30 euros / m²)	750
<b>TOTAL TTC</b>	<b>22 329,60</b>
<b>MOBILIER TTC</b>	
aménagement	16002,00
compteur	799,03
<b>TOTAL TTC</b>	<b>20161,236</b>
<b>TOTAL € TTC</b>	<b>42 490,84</b>
<b>Plan de Financement</b>	
Charente Développement	21245,42
GrandAngoulême	21245,42
	<b>42 490,84</b>

Pour des raisons d'organisation, il est proposé que Charente Développement assure la maîtrise d'œuvre logistique de l'opération.

En fonction de la participation de nouveaux partenaires, le plan de financement pourra être révisé suivant le principe d'une répartition égale des co-financements.

A ce jour, l'engagement de GrandAngoulême sur le stand et son aménagement porte donc sur 50 %, soit 21 245,42 €.

Le GrandAngoulême versera sa participation à Charente Développement sur présentation d'une facture de prestation assurée par Charente Développement pour l'aménagement du stand.

Vu l'avis favorable de la commission ressources-prospectives du 30 septembre 2015,

.../...

**Je vous propose :**

**D'AUTORISER** Monsieur le Président à signer la convention avec Charente Développement.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,  
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,  
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,  
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

<b>Certifié exécutoire :</b>	
<b><u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u></b>  <b>26 octobre 2015</b>	<b><u>Affiché le :</u></b>  <b>26 octobre 2015</b>

<p style="text-align: center;"><b>CONVENTION ENTRE LE GRANDANGOULEME  ET L'AGENCE DEPARTEMENTALE « CHARENTE DEVELOPPEMENT »  ... ... ... AU TITRE DE L'ACTION SIMI 2015</b></p>
---

**ENTRE LES SOUSSIGNES :**

La Communauté d'agglomération du **GRAND-ANGOULEME** sise au 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME représentée par son Président, autorisé par délibération du 26 Juin 2014,

**L'AGENCE DEPARTEMENTALE « CHARENTE DEVELOPPEMENT »**, sise 7 rue du Secours, 16000 ANGOULEME, représentée par ....., agissant en sa qualité de Président,

**IL A ETE PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIIT :**

Dans le cadre du programme général de soutien à l'emploi et à l'économie, le GrandAngoulême actualise son programme de prospection et de promotion foncière et immobilière.

L'objectif de ce plan est de promouvoir l'offre foncière et immobilière d'envergure inter-régionales du territoire (PA Bel Air, Euratlantic et Pesa, Business Center et quartier de la créativité, Technoparc et Pole des Industries du Futur) et ainsi capter des projets exogènes.

Le SIMI rassemble pendant trois jours près de 25 000 professionnels et 440 exposants représentant l'intégralité de l'offre immobilière et foncière et également l'ensemble des services associés à l'immobilier et l'entreprise. A ce titre sont présentes les offres, situées en France, de bureaux, logistique et activité, immobilier commercial de centre ville comme de retail park.

Il répond pleinement aux enjeux d'investissement dans l'immobilier comme aux problématiques particulières des entreprises utilisatrices au travers de 9 cycles de conférences plus de 60 débats et conférences traitant des évolutions de l'immobilier d'entreprise en France

Au regard des éléments exposés ci-dessus, le GrandAngoulême a proposé à Charente Développement de participer pour la première fois à l'édition 2015.

**IL A ENSUITE ETE ARRETE CE QUI SUIIT :**

**ARTICLE 1 : CARACTERISTIQUES ET CONTENU DE LA REPARTITION DES COUTS DU STAND SALON SIMI 2015**

La présence au salon implique la location d'une surface nue, le recours à un aménageur (en cours de consultation), et des prestations complémentaires.

.../...

Communauté d'Agglomération du Grand Angoulême  
 Ci-dessous, budget et plan de financement prévisionnel du stand:

<b>PRESENCE STAND Paris Porte-Maillet</b>	
<b>STAND</b>	
stand nu 515 euros HT	12875
425 euros HT l'angle	425
pack service (dts d'inscription)	1318
forfait co-exposant 2160 euros HT + 50% annulation 3ème	3240
entretien (30 euros / m²)	750
<b>TOTAL TTC</b>	<b>22 329,60</b>
<b>MOBILIER TTC</b>	
aménagement	16002,00
compteur	799,03
<b>TOTAL TTC</b>	<b>20161,236</b>
<b>TOTAL € TTC</b>	<b>42 490,84</b>
<b>Plan de Financement</b>	
Charente Développement	21245,42
GrandAngoulême	21245,42
	<b>42 490,84</b>

## **ARTICLE 2 : MAITRISE D'ŒUVRE**

CHARENTE DEVELOPPEMENT est désignée maître d'œuvre pour l'organisation logistique de ce salon.

## **ARTICLE 3 : ROLE ET OBLIGATION DES PARTIES**

Chaque partie s'engage à participer à la réflexion pour l'élaboration des différents supports.

.../...

**ARTICLE 4 : REPARTITION ET MODALITES DE FINANCEMENT**

Le budget global du salon s'élève à 42 490,84 euros TTC.

CHARENTE DEVELOPPEMENT ..... 50 % de la somme à répartir  
soit 21 245,24 € TTC

GRANDANGOULEME ..... 50 % de la somme à répartir  
soit 21 245,24 € TTC

En fonction de la confirmation de la participation de nouveaux partenaires, le plan de financement pourra être révisé suivant le principe d'une répartition égales des co-financements

FAIT A ANGOULEME

Le Président du GrandAngoulême

Le Président de Charente Développement